

La Voie de l'Avenir

Octobre 2008



*Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA*



Chers actionnaires,

Notre priorité opérationnelle est d'assurer la réouverture complète du Tunnel Nord à la mi-février, afin de bénéficier des transits liés aux vacances de sport d'hiver. Le maître d'oeuvre et les entreprises de travaux que nous venons de retenir s'y sont engagés ⁽¹⁾. C'est un objectif ambitieux : cela signifie rénover la partie détériorée en moins de 4 mois (il avait fallu 6 mois en 1996) et obtenir rapidement de la CIG et du Comité de sécurité l'autorisation de reprendre l'exploitation.

Nos équipes sont pleinement mobilisées : nous avons déjà réalisé les premières installations de chantier et lancé les approvisionnements clés (comme par exemple les supports très spécifiques de la caténaire). Au total, le budget de la remise en état du Tunnel devrait se situer en deçà de 60 millions d'euros, soit nettement moins qu'en 1996. Je vous tiendrai informés, comme d'habitude, des développements de ce dossier, notamment du résultat des nombreuses enquêtes en cours ⁽²⁾. Signalons à ce sujet que les causes de l'incendie ne sont toujours pas connues et que les hypothèses avancées quelques heures après son déclenchement ne reposent a priori sur rien.

Aujourd'hui, la capacité offerte à Eurostar est très proche de la normale et de plus de la moitié pour nos Navettes, avec pour ces dernières un taux de remplissage très élevé. Nos clients ont salué le fait que nous puissions reprendre le service commercial seulement 30 heures après l'incendie, et que, nous puissions rouvrir les 2/3 du Tunnel Nord en un temps record. Les réservations sont très nombreuses et nous nous efforçons d'offrir le meilleur service. La sécurité des passagers est toujours notre souci majeur : nous appliquons strictement les règles imposées par les Etats en la matière et Eurotunnel n'a ni la possibilité de les modifier, ni a fortiori d'y déroger.

Nous venons de publier notre chiffre d'affaires et trafic pour le 3ème trimestre (voir au verso). L'interprétation des chiffres est rendue difficile du fait de l'incendie, néanmoins, nous estimons que le manque de revenus pour septembre pourrait s'élever aux environs de 22 millions d'euros. Pour juger les tendances de fonds, il est préférable de regarder le cumul sur les 9 premiers mois, accident compris :

- nous avons transporté un peu plus de camions que sur la même période de 2007, c'est dire l'avance que nous avons ;
- nous avons transporté un peu moins de voitures (-3 %) : ce n'est pas très significatif, d'autant que les mois de juillet et août ont été excellents.
- Eurostar transporte toujours plus de passagers : + 14 % par rapport aux 9 premiers mois de 2007. Vous comprendrez pourquoi nous avons privilégié cet excellent partenaire lors de la reprise du service commercial.

Les comparaisons de revenus de cette année par rapport à 2007 n'ont de sens que si elles sont corrigées des remboursements à venir des assurances.

La vraie question est donc de savoir quel était avant l'incendie

notre objectif par rapport au plan de marche publié en février 2008 : au taux de change du plan, soit 1 £ = 1,4 €, **notre trajectoire nous conduisait** à un chiffre d'affaires de 829 millions d'euros (+21 millions d'euros) et à un EBITDA de 478 millions d'euros (+34 millions d'euros). C'est sur ces bases que nous avons présenté, le 7 octobre dernier, aux assureurs nos premières demandes.

Rappelons enfin que c'est bien un EBITDA prenant en compte les remboursements des assurances qui servira de base de calcul pour le ratio d'exercice des BSA. Le remboursement à venir des indemnités d'assurances au titre de la perte d'exploitation et des dommages matériels (net de la franchise de 10 millions d'euros) sera comptabilisé en « Autres Produits ». Il n'y aura pas d'impact significatif sur le calcul du ratio d'exercice des BSA en 2011.

En décembre prochain, nous procéderons au paiement des intérêts de notre emprunt à long terme, pour un montant d'environ 110 millions d'euros. Groupe Eurotunnel peut se satisfaire de ne pas avoir de problème de trésorerie. C'est là qu'il faut mesurer à quel point la réduction de la dette par deux et la mise en place du prêt avant l'éclatement de la crise des « subprimes » a permis de sauver définitivement l'entreprise. Aujourd'hui, la crise financière est internationale et fait rage. De grandes institutions financières et des banques emblématiques ont fait faillite, les gouvernements « jouent les pompiers » pour tenter de sauver certaines d'entre elles. Certaines structures, en manque cruel de liquidités pour faire face aux retraits de leurs déposants, ont bradé leurs avoirs entraînant une chute spectaculaire des cours de bourse.

Comme la plupart des sociétés cotées comparables, nous n'échappons pas à l'irrationalité qui s'est emparée, ces dernières semaines, des marchés financiers.

Mais je suis persuadé que la qualité de nos infrastructures, la vitalité de l'entreprise et la lisibilité de nos résultats et de nos cash-flows feront très vite référence lorsque la tourmente boursière cessera.

Nos clients nous font massivement confiance. C'est aussi cela l'économie réelle.

Merci de votre soutien et de votre fidélité.

Sincèrement,

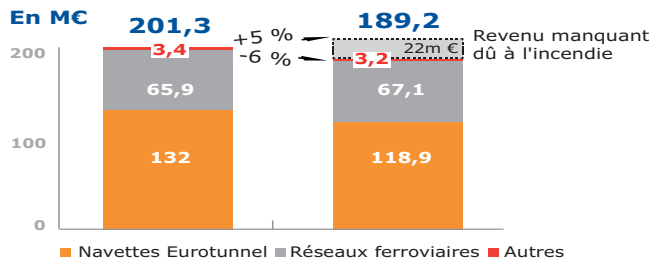
Jacques Gounon,
Président-Directeur général

⁽¹⁾ Eurotunnel a choisi de faire appel à un maître d'oeuvre, SETEC, et à un groupement d'entreprises spécialisées (Freyssinet, Eurovia, Vinci énergies, Axima...) dont le pilote est Freyssinet, l'un des grands noms du génie civil.

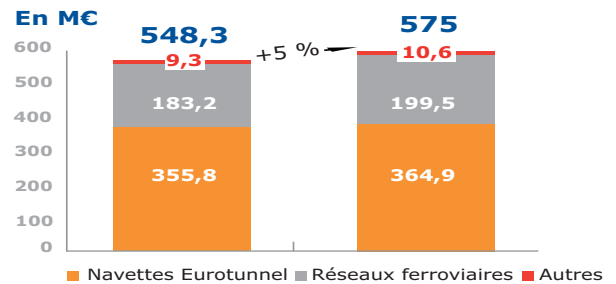
⁽²⁾ Sous la responsabilité d'un juge d'instruction, une enquête judiciaire est ouverte, dans laquelle Eurotunnel s'est porté partie civile. Par ailleurs, une enquête administrative est conduite conjointement par le BEATT (en France) et le RAIB (en Grande Bretagne). Parallèlement, l'évaluation des dommages est conduite par les experts des Assurances. Enfin, la procédure civile, qui a nécessité la nomination d'un expert-constatant, vise à établir les responsabilités pour permettre à Eurotunnel d'exercer ses droits.

Excellente tenue du chiffre d'affaires et du trafic au cours des 9 premiers mois de l'année 2008, malgré le récent incident dans le Tunnel Nord

Chiffre d'affaires* : 3ème trimestre 2008 Impact de l'incendie



Chiffre d'affaires* : Cumul à fin sept. 2008 En hausse malgré l'incendie



Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2008 à 189,2 millions d'euros est en baisse de seulement 6 % à taux de change constant* malgré des restrictions de circulation dans la deuxième quinzaine de septembre suite à l'incendie dans le Tunnel Nord. Sans l'incident de septembre, il se serait élevé à environ 210 millions d'euros, soit une progression d'environ 5 % par rapport à 2007.

Pour les neuf premiers mois de l'année, soit jusqu'à fin septembre 2008, le chiffre d'affaires d'Eurotunnel s'est élevé à 575 millions d'euros, en amélioration de 5 % à taux de change constant par rapport à la même période en 2007, malgré des revenus en baisse au troisième trimestre. Le chiffre d'affaires de l'activité Navettes (364,9 millions d'euros) a progressé de 3 % sur la période. Les revenus en provenance des réseaux ferroviaires (199,5 millions d'euros) ont augmenté de 9 % par rapport à la même période en 2007. Les autres revenus sont en hausse de 1,3 million d'euros par rapport à 2007.

Le trafic

Le trafic camions, qui avait enregistré une hausse de 7 % au premier semestre 2008, a été fortement impacté par

l'indisponibilité du Tunnel. Il diminue de 14 % par rapport au troisième trimestre 2007. Sur les neuf premiers mois de l'année, le trafic est équivalent à celui de la même période en 2007.

Le trafic voitures a enregistré une baisse de 12 % au troisième trimestre. Sur les neuf premiers mois de l'année, il baisse de 3 % par rapport à la même période en 2007 du fait de l'incendie de septembre 2008.

Le trafic autocars enregistre une diminution de 22 % sur le trimestre et une baisse d'une année sur l'autre de 5 % à fin septembre.

La forte croissance d'Eurostar au premier semestre 2008 (+ 18 %) s'est poursuivie au cours de l'été, où le record absolu de trafic a été battu avec 923 151 passagers transportés en juillet. Cette dynamique est reflétée par les chiffres des neuf premiers mois de l'année, qui enregistrent une progression de 14 % par rapport à la même période en 2007.

Le fret ferroviaire, avec une baisse de 6 % du nombre de trains de marchandises au troisième trimestre 2008 et de 7 % sur les neuf premiers mois de l'année, ne s'inscrit malheureusement toujours pas en reprise.

* Le taux de change utilisé pour calculer le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2008 et des neuf premiers mois de 2007 recalculé, est de 1 £ = 1,261 €. Celui utilisé pour calculer le chiffre d'affaires publié du troisième trimestre 2007 était de 1 £ = 1,435 €.

>> La Navette endommagée sortie du Tunnel Nord

Dès le feu vert des autorités judiciaires obtenu, Eurotunnel s'est employé à extraire la Navette endommagée du Tunnel Nord, de manière à rendre au plus vite l'intervalle 6 accessible aux travaux. Le 1^{er} octobre, un premier tiers du convoi a été tracté d'un seul tenant et sur ses roues : chacun a pu constater que la locomotive et le wagon club-car, dans lequel voyagent les chauffeurs routiers, étaient intacts. Ce qui témoigne de la priorité absolue donnée par Eurotunnel à la protection des personnes. Tous les éléments de la Navette, comme l'intervalle 6 à ce stade, restent à la disposition de la police judiciaire et du magistrat instructeur pour les besoins de l'enquête.



Lundi 1^{er} octobre, 16 h. Une locomotive diesel Krupp commence à extraire la Navette endommagée du Tunnel Sud.



Le wagon-club car, dans lequel voyagent les chauffeurs routiers, est intact : priorité à la sécurité des personnes !



En dehors de dépôts de suie, le wagon-chargeur et les trois premiers wagons-porteurs apparaissent sans dégât.



Les premiers camions détruits par le feu, origine possible du sinistre. Les wagons porteurs ne sont pas déformés.

Pour contacter le
Centre Relations
Actionnaires



Centre Relations Actionnaires
Groupe Eurotunnel, B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex



info.actionnaires@eurotunnel.com

www.eurotunnel.com

N°Azur 0 810 627 627